

Conférence

Jeudi 17 juin 2010 / 17h

Les avocats français bousculés par le droit européen ?

La Directive services 2006/123, concurrence d'autres professions, tarifs et honoraires libres, réglementation nationale du Barreau,
Quelles perspectives pour notre profession ?

Maison de l'Avocat - Salle Albert Haddad

Bulletin d'inscription

à retourner au secrétariat de l'Ordre des Avocats
Par courrier : 51 rue Grignan - 13006 Marseille, par fax : 04 91 55 02 10
ou directement dans la boîte "Ordre des Avocats" en salle des boîtes

Nom Prénom

Avocat au Barreau de

E-mail

Téléphone* Portable*

Adresse*

Code postal* Ville*

*Hors Barreau de Marseille uniquement

*Formation
validée 3 heures*